

Master 2 Diplomatie et négociations stratégiques

Responsables pédagogiques : Delphine Placidi-Frot et Vincent Correia

Nom - Prénom N° Etudiant
Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	Choix	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
Semestre 3		30				10/20
Enseignements fondamentaux						
Histoire de la diplomatie		3	20	ET	ET	7/20
Droit diplomatique et consulaire		3	15	ET	ET	7/20
Sociologie de la négociation		3	20	ET	ET	7/20
External law & relations of the European Union		3	20	ET	ET	7/20
NGO, an international perspective		3	15	ET	ET	7/20
Parcours au choix :						
Parcours 1 – Négociations de crise et résolution des conflits	<input type="checkbox"/>					
Crises et conflits armés		3	15	ET	ET	7/20
Défense, renseignement et risque-pays		3	15	ET	ET	7/20
Peace and conflict studies		3	15	ET	ET	7/20
Droit international public approfondi		3	15	ET	ET	7/20
Conflict resolution		3	20	ET	ET	7/20
Parcours 2 – Négociations économiques	<input type="checkbox"/>					
Action publique internationale		3	15	ET	ET	7/20
Droit international économique approfondi		3	15	ET	ET	7/20
Encadrement juridique du lobbying		3	15	ET	ET	7/20
Compliance		3	15	ET	ET	7/20
Economic intelligence		3	20	ET	ET	7/20
Semestre 4		30				10/20
Enseignements méthodologiques						
Economie politique internationale		1	15	ET	ET	7/20
Géopolitique / Area studies		1	15	ET	ET	7/20
Atelier de méthodologie		2	20	ET	ET	7/20
1 UE au choix en fonction du parcours choisi au S1 :						
Droit international public (<i>Parcours 1</i>)	<input type="checkbox"/>	1	15	ET	ET	7/20
Sociologie des relations internationales (<i>Parcours 2</i>)	<input type="checkbox"/>	1	15	ET	ET	7/20
Modules de professionnalisation						
Simulation de négociation		10	40	ET	ET	7/20
Stage		10		Rapport/ Soutenance	Rapport/ Soutenance	10/20
1 UE au choix :						
Projet professionnel	<input type="checkbox"/>	5		Rapport/ Soutenance	Rapport/ Soutenance	10/20
Mémoire de recherche	<input type="checkbox"/>			Mémoire	Mémoire	10/20
Total annuel		60				

Modalités de contrôle des connaissances

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre ;
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables, ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant